

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jules Renard - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Jules Renard - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (33225)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Jules Renard - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (33225)	Jury par défaut	Tous les candidats	8	38	4

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans les trois champs scientifiques, technologiques et littéraires, classement dans la classe.	* fiche avenir * moyenne des notes de terminale et de première * notes du baccalauréat * appréciations des bulletins de 1ère et terminale quant à la participation, l'implication.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avis du chef d'établissement moyennes obtenues en les classant par champs (littéraire, scientifique, technologique).	* fiche avenir * moyenne des notes de terminale * notes du baccalauréat * appréciations des bulletins de 1ère et terminale quant à la participation, l'implication	Très important
Savoir-être	Rapport aux autres comportement assiduité	appréciations des bulletins de 1ère et terminale. Arguments développés dans la lettre de motivation (onglet projet de formation du dossier)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet d'orientation en lien avec une perspective de métier. Motivation pour une filière.	Contenu de la lettre de motivation cohérence du parcours scolaire (onglet scolarité du dossier)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Confiance en soi, engagement dans des actions, ouverture sur la société	description des actions dans l'onglet activités et centre d'intérêt du dossier	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats sont classés dans trois listes distinctes:

Tous les candidats sauf les Bac technologiques et les Bac. professionnels, toutes les séries de Bacheliers technologiques, toutes les séries bac professionnels.

Pour chaque liste un tri est fait à partir de données saisies dans un fichier Excel paramétré. Il est tenu compte des critères suivants:

- * avis de la fiche avenir, appréciation générale du chef d'établissement
- * département d'origine
- * origine du bac dans le cas des baccalauréats professionnels (lien avec la filière demandée).
- * moyenne des différentes disciplines extraites du fichier de notes téléchargé
- * attitude face aux études, après examen précis des bulletins le jury établit une note d'attitude traduisant l'assiduité, le sérieux du candidat en classe, sa motivation au travail.
- * la cohérence, la sincérité du projet professionnel en lien avec la filière de STS demandée, à travers l'argumentation développée dans la lettre de motivation et dans l'examen de la scolarité du candidat (réorientation, suivi de scolarité,..).
- * les activités et centres d'intérêt peuvent apporter un "bonus" qui traduit d'un engagement citoyen, civique, sportif, associatif,..

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le candidat doit décrire son projet professionnel en lien avec la filière de STS demandée (choix d'un métier, intérêt pour une filière industrielle,..). Sa motivation, son intérêt porté pour certaines disciplines, la sincérité de son projet d'orientation doivent transparaître dans sa lettre de motivation. L'inscription en STS requiert motivation, assiduité et goût au travail, ces éléments sont appréciés à travers la lecture des bulletins de notes et des appréciations des professeurs et du président du conseil de classe. Ces critères sont prépondérants et constituent le préalable à la démarche de professionnalisation que représente le diplôme du BTS. La maturité du candidat, son ouverture sociétale et son implication dans des actions civiques ou associatives traduisent d'une maturité recherchée pour aborder des études supérieures. L'avis du chef d'établissement est primordial car il constitue un constat objectif sur la scolarité pré-bac et sur la propension à poursuivre des études sup.

Signature :

CORINNE PROVOST,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jules
Renard